

Note n° 71 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

20 juillet 2020



sommaire

- Formatage des esprits à la diminution des pensions
- Chère hospitalisation covid
- Mortalité dans les Ehpad
- Compte-rendu succinct de la réunion des neuf organisations de retraité-e-s
 - Place des retraité.es dans la société
 - 5e branche/ risque
 - Pouvoir d'achat
 - Aide Sociale à l'Habitation (ASH)
 - CDCA, Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie
 - Autres décisions : le 30 juin, nouvelle journée de mobilisation des hospitaliers ; communiqué « des 9 » de soutien à l'inspecteur du travail mis à pied

Note n° 71 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 20 juillet 2020

Formatage des esprits à la diminution des pensions

Le COR a publié, le 11 juin, un document (voir en cliquant [ici](#)) composé de 65 diapositives sur « Retraites et Covid-19 ». Des publications antérieures montraient davantage d'impartialité, celui-ci ne met en avant que les éléments préparant le terrain à une offensive contre le montant des pensions.

Diminution des droits à la retraite :

- Le chômage partiel a été demandé pour 13,3 millions de salarié.es par 1 million d'entreprises et accordé à environ 8,6 millions de salarié.es qui ont touché 70 % de leur rémunération brute, exonérée des cotisations sociales, assujettie à CSG et CRDS. Le chômage a augmenté de 3,6 % en avril et augmentera probablement plus ensuite.
- La crise diminue le salaire de référence et diminuera la future pension de plus de 20 % des salarié.es, d'un pourcentage variant de 0,8 % en 2025 à 0,5 % en 2040, ce qui diminuera la masse des prestations versées de 60 millions en 2025 à 296 millions en 2040. Les non-salarié-es, non concernés par l'activité partielle et le chômage, subiront plus fortement la crise.

Conséquences sur le système de retraite :

- Baisse des dépenses de retraite de 500 millions d'euros ... mais augmentation mathématique de 1,8 % de PIB de la part des retraites dans un PIB en diminution.
- Diminution des ressources de retraite de 25,7 milliards d'euros, hors reports (de 3 ans) et exonération de cotisations (que le gouvernement compenserait) annoncées.
- Le solde du système de retraite se dégradera fortement de 25,7 - 0,5 = 25,2 milliards, soit de 1,2 % du PIB.

Le niveau de vie relatif des retraité-es augmentera, il sera de 110 % de celui de l'ensemble de la population au lieu de 105 %, car la rémunération baissera de 5,3 % en 2020 alors que la pension moyenne augmentera de 1,2 %.

Ce sont ces données brutes, sans commentaire, qui indiquent la préparation des esprits à une diminution des pensions. Elles disent que le niveau de vie des retraité-es augmente, ce qui est l'inverse de la réalité :

- La masse des pensions n'augmente pas, elle a même diminué de 500 millions d'euros, c'est le PIB qui a chuté, il est malhonnête, sans explications, de mettre en avant une augmentation de la part des retraites dans le PIB.
- La pension de chaque retraité n'augmente pas, elle a même baissé depuis 2017 à cause de l'augmentation de la CSG. D'autres rapports antérieurs, plus impartiaux, expliquent que l'augmentation apparente de la pension moyenne résulte, non d'une revalorisation importante des pensions, mais du fait d'arrivée en retraite de personnes ayant des pensions plus élevées que celles qui décèdent (effet Noria). Ne pas le préciser sous-entend que les retraité-es ont eu une augmentation de leur pension individuelle et peuvent accepter une certaine baisse par solidarité avec les salarié-es ayant subi une baisse de salaire.

Chère hospitalisation covid

Pour la majorité des personnes, 80 % des frais d'hospitalisation sont pris en charge par l'Assurance maladie et le forfait hospitalier de 15 à 20 euros par jour, à la charge de l'hospitalisé, est réglé par une complémentaire santé.

Mais, pour les 5% de personne sans mutuelle, notamment les retraité.es qui n'ont plus la participation de l'employeur, reçoivent des factures élevées qu'ils n'ont pas les moyens de régler. Un fils qui a perdu son père de 74 ans, emporté par la Covid-19 après dix jours en service de réanimation à Paris, fin avril, a reçu une facture de plus de 7 000 euros (voir le témoignage [ici](#)).

Le baromètre d'opinion de la Drees (à voir [ici](#)) indique que 61% des personnes préfèrent le maintien du niveau actuel des remboursements d'assurance maladie, à la réduction du déficit de la Sécurité sociale, soit 9 points de plus qu'en 2015 (voir le baromètre [ici](#)).

Pour creuser le problème du reste à charge, voir [ici](#) l'analyse des données de l'AP-HP.

Mortalité dans les Ehpad

Les retraité.es appartiennent à la catégorie d'âge la plus à risque et certain.es vivent en Ehpad où un virus se propage rapidement dans les salles à manger communes et les pièces, voire les chambres partagées.

Un rapport publié par des chercheurs de la London School of Economics estime qu'ils représentent au moins la moitié des victimes du covid-19 dans les pays étudiés. Pour la France, les résidents en établissement médicalisé représentent 49 % des décès liés au covid-19.

- Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Les publications > Bulletin UNIRS >

- Adresse de cet article :

<https://ancien.solidaires.org/Note-no-71-aux-retraitees-et-retraites-adherent-a-Solidaires>